

LE CHEF  
DU  
DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL

*Entretien avec M. Dimechkié, Ministre du Liban,  
le jeudi 21 février 1957, à 10 heures*

—

*M. Dimechkié revient d'un voyage au Liban et en  
Egypte.*

*Au Liban, on est inquiet de l'évolution politique en  
Syrie, où la situation est toujours très instable et où l'influence  
soviétique est indéniable. Le Président Chamoun appuie tous les ef-  
forts en faveur du développement des rapports économiques et cultu-  
rels entre les pays arabes et musulmans, d'une part, et, d'autre part,  
les pays européens, en dehors de la France et de la Grande-Bretagne,  
qui ont perdu toute influence dans le Proche-Orient.*

*Au Caire, M. Dimechkié a eu un entretien qui a duré  
quatre heures avec le Président Nasser. Il a parlé très ouvertement  
à ce dernier et lui a reproché les erreurs qu'il a commises, à commen-  
cer par la nationalisation du canal de Suez. Le Président Nasser admet  
ses erreurs. Il a justifié la nationalisation par la décision prise  
par les Etats-Unis de renoncer à financer la construction du barrage  
d'Assouan. Cette décision était d'autant plus injustifiée qu'un arran-  
gement était sur le point de se conclure. Le Président Nasser est  
actuellement dans une situation très difficile. Il est prisonnier  
d'une atmosphère qu'il a créée lui-même. Il est obligé, vis-à-vis des  
masses qui le suivent, de se montrer intransigeant. Toutefois, son désir  
n'est pas de se rapprocher encore davantage de l'URSS. Celle-ci n'est  
pas en mesure de lui fournir l'aide économique substantielle dont son  
pays a besoin. D'un autre côté, il se méfie des Américains. Il souhai-  
terait reprendre, non pas maintenant, mais plus tard, des relations  
avec la Grande-Bretagne, mais non avec la France, et cela surtout*

./.

parce que ce dernier pays soutient à fond Israël. Si difficile que soit la situation du Colonel Nasser, ce serait une erreur de penser que les difficultés économiques auxquelles il a à faire face soient décisives pour lui. Le peuple égyptien vit depuis toujours dans des conditions misérables. Pour autant que celles-ci se soient améliorées, cela est dû au régime Nasser. C'est grâce à lui qu'au cours des deux dernières années, on a pu installer l'eau et l'électricité dans de nombreux endroits. Le Colonel Nasser est intransigeant sur deux points. L'un est la reconnaissance de l'indépendance et de la souveraineté totales de l'Égypte. Celle-ci ne devra plus être mise en discussion. L'autre est le droit d'agir vis-à-vis des entreprises étrangères comme l'ont fait d'autres pays, par exemple la France et la Grande-Bretagne, qui, elles aussi, ont nationalisé un certain nombre d'entreprises. Le Colonel Nasser ne voit pas pour quel motif on lui reproche des mesures que d'autres pays ont prises.

En ce qui concerne les entreprises suisses, M. Dimechkié est prêt, si on peut lui donner des exemples concrets, à intervenir auprès du Colonel Nasser pour que celui-ci montre de la compréhension dans l'application à leur égard des lois d'égyptianisation. M. Dimechkié a pris connaissance de ces lois et trouve qu'elles n'ont rien d'extraordinaire si on les compare à des lois du même ordre mises en vigueur dans des pays occidentaux.

Le Colonel Nasser se rend compte que sur le plan politique, voire économique, aucune initiative d'envergure ne peut être prise en faveur de l'Égypte par les pays occidentaux non colonialistes. Toutefois il serait heureux de tout ce qui pourrait renforcer et développer les liens unissant l'Égypte à l'Europe. Ainsi la République fédérale allemande a l'intention d'organiser une exposition industrielle au Caire. Par ailleurs, le Gouvernement égyptien a reçu une note de l'URSS et de la Tchécoslovaquie, qui sont disposées à prendre dans



leurs universités 1200 étudiants égyptiens qui se trouvaient auparavant en France ou en Grande-Bretagne. Il préférerait que ces étudiants puissent être inscrits dans des universités européennes. M. Dimechkié souhaite vivement que l'on puisse faire quelque chose sur le plan culturel, dans l'intérêt commun des pays arabes et de l'Europe.

Je précise, comme je l'ai fait chaque fois, que la Suisse ne peut guère prendre d'initiative. Sur le plan économique, les mesures d'égyptianisation sont de nature à décourager tous ceux qui seraient disposés à se rendre en Egypte, à y fonder des entreprises, à y faire du commerce ou à y placer des capitaux. Le seul domaine dans lequel une action peut être envisagée est le domaine culturel. En Suisse, nous avons à surmonter des difficultés, parce que nos laboratoires et nos salles de cours sont trop petits et que nous disposons d'un nombre limité de bourses. La question mérite cependant d'être examinée et suivie.

Au cours de la conversation, M. Dimechkié me laisse entendre qu'il avait l'intention de se consacrer à la politique, comme son prédécesseur M. Mikaoui. Cela répondrait mieux à son tempérament et à son désir d'action.